

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CAS n°1477-55-0; 108-95-2

TOP RESINE COMPOSANT B

1- Identification

Désignation Top Résine
Fournisseur SN PRODUCTION
Le Cours – Route de Méthamis
84570 Malemort du Comtat

2- Composition Durcisseur cycloaliphatique pour des résines époxydes

CAS n°		Désignation	%	Symbole	Phrases R
1477-55-0	216-032-5	m-phénylénebis (méthylamine)	>20	C	20/22 34-43 52/53
108-95-2	203-632-7	phenol	>20	I	24/25-34

(Phrases R importantes : voir rubrique 16)

3- Identification des dangers

Principaux dangers T : Toxique
C : Corrosif

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement
Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion (R24/25)
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau (R43)
Provoque des brûlures (R34)

4- Premiers secours

Indications générales Enlever immédiatement tout vêtement souillé et éclaboussé.
Après inhalation Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable
Après contact avec la peau Lavage immédiat, abondant et prolongé, à l'eau et au savon
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
Après contact avec les yeux Lavage à l'eau en écartant les paupières pendant plusieurs minutes
Demander immédiatement conseil à un médecin
Après ingestion Rincer la bouche abondamment et boire ensuite abondamment.
NE PAS FAIRE VOMIR
Recourir à un traitement médical.

5- Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés CO2 poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Eau Mousse
Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée par de la mousse
Produit d'extinction déconseillé Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques Possibilité d'érosion en cas d'incendie : NOX oxyde d'azot
CO monoxyde de carbone Ammoniac
Equipements spéciaux Porter des vêtements de protection
Porter un appareil respiratoire autonome
Autres indications Rassembler séparément l'eau et l'eau d'extinction contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives .

6- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	Porter un équipement de sécurité (voir chapitre 8) Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Eloigner les personnes non protégées.
Protection de l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou le milieu naturel Ne pas rejeter dans le sous-sol ni dans les souterrains.
Méthodes de nettoyage	Assurer une aération suffisante
Recueillir les liquides à l'acide d'un produit (sable, Kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel) Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.	

7- Manipulation et stockage

Manipulation	Précaution : Veuillez à une bonne ventilation, aération du poste de travail Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter équipement de protection respiratoire homologué. Préventions incendies : Utiliser des équipements électriques / mécaniques mis à la terre. Utiliser exclusivement des outils antidéflagrants. Pas de flammes nues. Ne pas fumer
Stockage	Lieux de stockage et de travail doivent être suffisamment aérés. Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol Conseils : Forte réaction exothermique aux acides Autres : Stocker au frais et au sec dans les fûts métalliques bien fermés.

8- Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures techniques	Sans autre indication voir point 7
Composants présentant des valeurs seules à surveiller par poste de travail	

	Désignation du produit	Type	Valeur A
108-95-2	Phénol	TLV	19 MG/M ² 5ML/M ²
1477-55-0	m-phénylénebis (méthylamine)	TLV	0.1 MG/M ²

Equipement de protection individuelle

Mesures générales	Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés Se laver les mains avec les pauses et en fin de travail Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols
Protection respiratoire	Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes
Protection des mains	Gants en matières plastique (Butylcaoutchouc ou Caoutchouc neutre)
Protection des yeux	Lunettes de sécurité hermétiques
Protection du corps	Vêtements de protection

9- Propriétés physiques et chimiques

Forme	Liquide
Couleur	Jaune brun
Odeur	Amine
Point de fusion	Non déterminée
Point d'ébullition	>200°C
Point d'éclair	>120°C
Temp. d'inflammation	>350°C
Temp. de décomposition	>250°C
Limites d'explosive	Non déterminée
Pression de vapeur	Non déterminée
Densité	1.12 g/cm ³ à 20°C
Solubilité dans l'eau	insoluble

PH valeur (20g/l) ca 9.9 (20°C)
Masse volumique 3200-3800 mPa's (25°C)

10- Stabilité et réactivité

Décomposition thermique Pas de décomposition en cas d'usage conforme
Réactions dangereuses Forte réaction exothermique aux acides
Produits de composition dangereuse Gaz / vapeurs corrosifs : Ammoniac

11- Informations toxicologiques

Toxicité aiguë Vapeur LD/LC50 déterminantes pour la classification

Composant	Oral LD50	Dermique LD50	Inhalation LD50
Phénol	414 mg/Kg (ral)	670 mg/Kg (ral)	316 mg/l (ral)
m-phénylénebis	1040 mg /Kg ral	-	2400 mg/l (ral)

Effet primaire d'irritation

De la peau Irritation sur la peau et les muqueuses
Des yeux Irritant
Après ingestion Peut être irritant
Sensibilisation Sensibilisation possible par contact avec la peau
Effet chronique d'irritation Sensibilisation possible par contact avec la peau

12- Informations écologiques

Indications sur l'élimination -
Toxicité aquatique -
Toxicité écologique -
Indication générale Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations

13- Considérations relatives à l'élimination

Produit Enlever selon les réglementations régionales, transporter à une installation d'incinération convenable
Emballages non nettoyés Evacuation conformément aux prescriptions légales
Catalogue européen des déchets La classification par code de déchet doit être effectuée selon le catalogue européen des déchets (EWC) spécifiquement pour chaque branche d'industrie et type de procédé industriel.

14- Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID (dépasser frontière)

Classe ADR	6
UN n°	2927
Groupe d'emballage	II
Code classification	TC1
Indice de danger	68
Dénomination	Toxique liquide, organique, corrosif, NDA (phénol, m-phénylénebis (méthylamine))

Transport maritime IMDG

Classe IMDG	6
UN n°	2927
Groupe d'emballage	II
Code de classification	TC1
Indice de danger	68
Proper shipping name	Toxique, liquide, organique, corrosive, NOS (phénolm, m-xylylenediamine)

Transport aérien ICAO – TI en IATA – DGR

Classe IATA	6
UN n°	2927
Groupe d'emballage	II
Code d'emballage	TC1
Indice de classification	68
Proper Shipping name	Toxique, liquide, organique, corrosive, NOS (phénol, m-xylènediamine)

15- informations réglementaires

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit

T : toxique

C : corrosif

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

m-xylènediamine

Phénol

Phrases R

24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
34	Provoque des brûlures
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Phrases S

36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage
26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
45	En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin
60	Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux

16- Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes

20/22	Nocif par inhalation et par ingestion
24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
34	Provoque des brûlures
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Avis

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. En aucun cas ces informations ne sauraient être prises comme garanties de qualité. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé. Elle ne dispense en aucun cas ces utilisateurs de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il faut du produit.